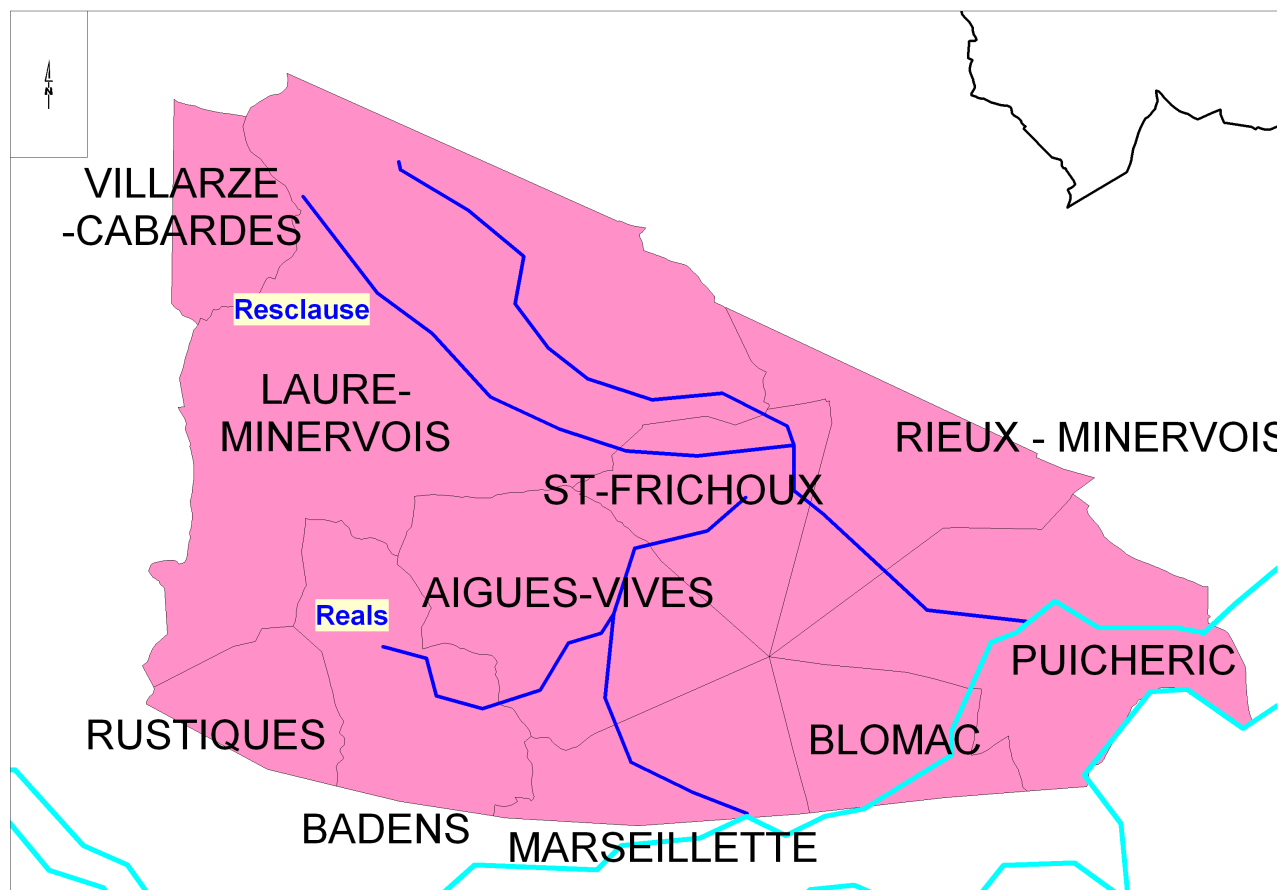


Carte globale du bassin versant hydrographique Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude



Communes adhérentes et délégués

Communes	TITULAIRES
AIGUES-VIVES	Jean-Louis CASSIGNOL Francis RIPOLL
LAURE-MINERVOIS	Jean LOUBAT Guillaume BOU
SAINT-FRICHOUX	Roger COMINELLI Jean-Claude PUJOL
RIEUX-MINERVOIS	Jean-Charles TORRIJOS Benoît ROQUE
MARSEILLETTE	Michel FOUICH Anne-Marie BRANCHEREAU
BLOMAC	Robert SUBREVILLE Stéphen ROBERT
VILLARZEL-CABARDES	Michel BIGOU Benoît FARINACCI
RUSTIQUES	Charles MOURLAN Henri RUFFEL
PUICHERIC	Marc DORMIERES Luc TORRECILLA
BADENS	Robert ALRIC Alain ESTIVAL

Membres du bureau de l'EPCI :

PRÉSIDENT : Jean LOUBAT

Vice-présidents :

- Michel FOUICH
- Roger COMINELLI
- Marc DORMIERES

Problématique et objectifs Balcons de l'Aude :

Problématique :

Le réseau hydrographique géré par le SMBA présente deux contextes particuliers :

- Les cours d'eaux de têtes de bassins sont relativement équilibrés mais sont soumis à une très forte érosion des sols et donc une problématique de transport solide. La ripisylve en bon état préserve cependant les sections hydrauliques qui restent équilibrées et propices à l'autocurage naturel.
- A contrario, le réseau des plaines, où les pentes sont quasiment nulles, est particulièrement sensible à la sédimentation. De régulières campagnes de curage et un lourd recalibrage ont profondément déséquilibré le fonctionnement hydraulique de ces zones. Par ailleurs, les lits mineurs sont corsetés par des digues interdisant l'expansion des eaux pour les petites crues. La ripisylve est quasiment absente.

Objectifs d'interventions :

L'état II du schéma d'aménagement a permis de valider les objectifs fondamentaux de gestion suivants :

- Gérer le risque inondation
- Valoriser, préserver et restaurer le milieu naturel

Au terme du schéma, les préconisations portent sur les points suivants :

Prévention des lieux habités :

- ✓ **Expansion/rétention :** Suppression totale ou partielle de digues pour reconnecter les lits mineurs aux lits majeurs, Aménagement de bassins écrêteurs.
- ✓ **Protection rapprochée :** /

Restauration des rivières :

Mise en place d'un programme pluriannuel de gestion de la ripisylve intégrant la restauration des milieux.

Prévention :

Sensibilisation et information du public